



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

COMPT E – R E N D U

Conférence internationale

DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES ET CRISES HUMANITAIRES : Comprendre et Agir

COMPT E - R E N D U D E L A C O N F É R E N C E I N T E R N A T I O N A L E O R G A N I S É E P A R L E M I N I S T È R E D E S A F F A I R E S É T R A N G È R E S
E T D U D É V E L O P P E M E N T I N T E R N A T I O N A L E N P A R T E N A R I A T A V E C L ' I R I S , A C T I O N C O N T R E L A F A I M E T C A R E F R A N C E ,
L E M E R C R E D I 9 S E P T E M B R E 2 0 1 5 A U C E N T R E D E C O N F É R E N C E M I N I S T É R I E L À P A R I S .



À l'approche de la COP21, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, en partenariat avec l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), ACF et Care France, ont organisé une conférence internationale qui réunissait État, société civile, ONG, entreprises et collectivités locales, afin de réfléchir aux moyens pour enrayer les effets négatifs des dérèglements climatiques à travers :

- des témoignages donnant la mesure de l'étendue des conséquences du changement climatique, qu'elles soient d'ordre météorologique, alimentaire ou migratoire ;
- des constats dressés par des experts du développement humain, de l'agriculture et de la lutte contre la désertification ;
- des solutions mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique ;
- le volontarisme du milieu associatif illustré par la lettre ouverte que les ONG ont remise à M. Laurent Fabius, président de la COP21.

COMPRENDRE

Intervention de Mme Laurence Tubiana

Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique

Face aux tragédies silencieuses que nous observons actuellement (désertification, montée du niveau des océans, salinisation des sols) et qui contribuent à alimenter les crises humanitaires, politiques et sécuritaires, par exemple en Afrique de l'Ouest où les sécheresses ont nourri les conflits, l'adaptation au changement climatique, trop longtemps négligée, est un point capital qui doit figurer au cœur de l'accord de la COP21.

Pour réussir, la conférence de Paris doit produire plus qu'un accord entre gouvernements, elle doit enclencher une mobilisation de la société, des ONG, des communautés, des entreprises et des collectivités locales. À cette occasion, une règle de bonne conduite, assortie de l'impossibilité de revenir sur les engagements pris, doit être adoptée afin d'éviter les écueils du protocole de Kyoto notamment, dont les accords n'ont pas toujours été respectés par certains pays.

De plus, l'accord de Paris doit être créateur de transparence et de confiance. Un élément déterminant sera la mise en place d'un système commun de vérification, pour attester des efforts engagés, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les seuls outils que nous pouvons utiliser dans ce sens, en l'absence d'action en justice, sont la transparence des mesures prises, la publication des résultats, ainsi que l'ouverture au public, à la critique et à la vigilance de la société qui scrute l'action des gouvernements.

Enfin, les financements et les renforcements technologiques sont une autre pièce du puzzle. Ils permettront aux pays en voie de développement de s'engager dans une économie résiliente et sobre.

Un texte concis, complet, clair et cohérent doit voir le jour d'ici la fin du mois d'octobre et constituer la base des négociations mais, sur le fond, beaucoup de points restent difficiles à trancher :

- la différenciation entre pays développés et pays en voie de développement ;
- les responsabilités en matière de financement ;
- la protection de la souveraineté.

Nous devons également aborder la question sensible et essentielle des pertes et dommages.

L'engagement de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour lutter contre le réchauffement climatique a été conforté.

Nous sommes en bonne voie, car tous les pays manifestent la volonté de conclure et d'adopter un accord international et universel, et la mobilisation actuelle de la société civile est déterminante pour amener les dirigeants à délivrer à temps cet accord dont nous avons besoin.

L'urgence de la situation s'apprécie à travers les conséquences environnementales, sociétales et humaines des dérèglements climatiques. Les témoignages d'**Hindou Oumarou Ibrahim** (Tchad), coordinatrice de l'Association des femmes peules autochtones du Tchad (AFPAT), de **Runa Khan** (Bangladesh), présidente de l'ONG Friendship, et d'**Elizabeth Peredo** (Bolivie), directrice générale de la Fondation Solon et coordinatrice de l'Observatoire bolivien du changement climatique, sont éloquentes en ce qu'ils illustrent ces effets de façon très concrète et saisissante sur trois continents différents : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

➤ **Conséquences sur la sécurité alimentaire**

En Afrique, dans un pays comme le Tchad, les dérèglements climatiques se manifestent notamment par une variation du nombre de saisons et une accentuation de phénomènes climatiques, qui se caractérisent désormais par l'alternance de périodes de sécheresse et d'inondations. Il y a encore quelques années, le pays connaissait trois saisons (la saison des pluies, la saison sèche et la saison froide) ; aujourd'hui, il n'y en a plus que deux (il n'y a plus de saison froide) et la saison des pluies dure moins longtemps (3 mois au lieu de 6). L'agriculture devient quasiment impraticable, ce qui occasionne des crises alimentaires récurrentes dans l'ensemble de la région sahélienne, nécessitant par conséquent une aide internationale permanente, qui reste cependant insuffisante à l'heure actuelle face à l'augmentation des événements et des perturbations climatiques.

➤ **Conséquences sur les déplacements massifs de populations**

Les dérèglements climatiques impactent directement les populations et déstabilisent des sociétés entières et la vie des communautés. Le manque de terres cultivables et d'accès à la nourriture entraîne des migrations massives vers les villes qui deviennent surpeuplées et dans lesquelles les conditions de vie sont très difficiles. Au Bangladesh, par exemple, le phénomène croissant du déplacement massif de populations généré par le dérèglement climatique provoque des situations humanitaires catastrophiques. Ce pays, traversé par de nombreux fleuves et constellé de petites presqu'îles, est particulièrement vulnérable et exposé aux inondations et aux cyclones. Ces derniers sont de plus en plus fréquents et de plus en plus violents (un cyclone par an, contre un cyclone tous les dix ans auparavant). Selon Runa Khan, 80 % de la population du nord du pays (environ 4 millions de personnes), subissent actuellement de fortes inondations et se retrouvent « sous l'eau ».

Le caractère imprévisible de ces nouveaux phénomènes climatiques affecte majoritairement les populations les plus pauvres : les variations de température et de pluviométrie accentuent la précarisation de leurs conditions de vie, puisqu'ils sont dans l'incapacité de protéger leurs cultures et leurs récoltes. Ainsi, la majorité des populations, dépossédées de leurs biens, fuient les zones sinistrées ou à risque et se réfugient progressivement sur « le continent », à l'intérieur des terres, suscitant des bouleversements sociaux importants et une réorganisation de la répartition du territoire. Au Bangladesh, on estime à 10 000 le nombre de personnes qui chaque jour, sont forcées à se déplacer. Ce processus d'urbanisation se traduit par une saturation de la capacité d'accueil des villes, une paupérisation des populations et de fortes tensions sociales (comme à Dacca, la capitale), notamment liées à la raréfaction des ressources.

En Bolivie, les conséquences sont les mêmes : bien que l'écosystème soit différent, l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles bouleverse le système économique local et incite les

populations à migrer massivement vers les villes. Elizabeth Peredo témoigne ainsi des impacts dévastateurs du dérèglement climatique sur l'ensemble du système de production agricole bolivien, qui représente 85 % de l'alimentation nationale, affecté régulièrement par les inondations des exploitations agricoles provoquées par la fonte des glaciers. Les conséquences des perturbations climatiques menacent la sécurité alimentaire de l'ensemble du pays et engendrent des migrations internes très importantes, les producteurs agricoles délaissant leurs exploitations pour s'installer dans les villes et trouver de nouveaux moyens de subsistance. Ces effets sont d'autant plus préjudiciables que les franges les plus pauvres de la population sont les premières victimes des dérèglements climatiques : lors de la dernière manifestation du phénomène climatique El Niño, la Bolivie a connu les plus fortes précipitations de ces 40 dernières années, frappant 62 000 familles parmi les plus pauvres du pays.

➤ **Conséquences sur le mode de vie**

Au Tchad, les effets du changement climatique sur l'agriculture altèrent le mode de vie et le modèle traditionnel familial. La migration vers les villes des pères de famille qui ne peuvent plus travailler la terre est aujourd'hui associée dans les cultures africaines à une perte de dignité, ce qui contribue, selon Hindou Oumarou Ibrahim, à favoriser la radicalisation idéologique des populations victimes du changement climatique.

Face à ces immenses enjeux et défis, qu'attendre de la COP21 ?

Selon Runa Khan, l'assistance humanitaire doit s'inscrire dans une perspective d'adaptation et de réhabilitation plus large, qui passe par la nécessité de repenser le développement et le renforcement de la capacité de résilience des populations, principes qui s'opposent à une aide d'urgence temporaire et éphémère. « *Il faut pouvoir appréhender et agir sur les causes et les effets du changement climatique en amont pour faire face à la réalité actuelle et à venir.* » Dans cette perspective, l'accord qui sera conclu en décembre à Paris devra affecter des fonds significatifs aux mesures d'adaptation, mais également être accompagné de solutions concrètes pour les populations. De plus, il devra être réaliste et réalisable.

De son côté, Elizabeth Peredo déplore que les pays industrialisés soient majoritairement responsables du réchauffement climatique alors que ce sont les pays en développement qui sont les plus exposés et les plus touchés par les dérèglements climatiques. Elle souhaite que les priorités soient recentrées sur la prise de conscience et l'action effective des pays riches qui n'ont pas suffisamment coopéré jusqu'ici. Au-delà des moyens d'adaptation à mettre en place, elle regrette que le processus de négociations internationales actuel ne prenne pas suffisamment en considération la nécessité d'une réelle transition écologique et n'ait pas encore permis d'agir de façon concrète sur le réchauffement climatique.

Hindou Oumarou Ibrahim exige un accord contraignant et équitable, respectant les droits humains et intégrant des modalités efficaces et tangibles de l'adaptation au changement climatique, ainsi que la mise en place d'un système d'assurance pour les pertes et les dommages subis par les populations et occasionnés par les dérèglements climatiques. Selon elle, le futur accord de Paris doit être volontariste et permettre la mise en œuvre de financements accessibles pour les populations, en sus des accords de coopération internationaux entre les États.

AGIR

Les témoignages d'Hindou Oumarou Ibrahim, Runa Khan et Elizabeth Peredo incitent **Monique Barbut**, directrice exécutive de l'UNCCD (*United Nations Convention to Combat Desertification*), à la recommandation suivante : tout d'abord, il est nécessaire de proposer un scénario réaliste, tant la question climatique révèle aujourd'hui d'autres enjeux, de nature politique, sociale et humanitaire – sans oublier démographique (en 2050, la population mondiale atteindra 9,7 milliards d'habitants, avec une natalité croissante dans les régions les plus vulnérables). L'objectif principal consiste donc non seulement à construire la résilience de la population actuelle face au changement climatique, mais également à prévoir et à être capable d'anticiper les besoins de 2,5 milliards de personnes à naître, et ce dans un contexte de restriction des ressources naturelles mondiales.

Aujourd'hui, 80 % de la population mondiale souffre déjà d'insécurité au niveau de l'accès à l'eau, et pour chaque degré de réchauffement global, 7 % de la population mondiale perdra au moins 20 % de ses ressources renouvelables en eau. Ainsi, l'écart entre les besoins en eau et les ressources disponibles pourrait atteindre 40 % en 2030.

En ce qui concerne l'agriculture, 5 milliards de personnes sont affectées par la dégradation des sols et l'on estime que les terres agricoles disponibles diminueront de 20 % d'ici 2050, avec pour conséquence directe une réduction de 12 % de la production alimentaire. Une telle dégradation des terres, associée au choc climatique croissant, incite les populations les plus vulnérables à adopter des stratégies de survie (réduction de la nourriture, des dépenses et des soins médicaux, déscolarisation des enfants).

Dans un contexte aussi difficile, la solution de la migration représente une stratégie d'adaptation face aux dérèglements climatiques. L'ampleur de ces nouvelles migrations forcées par les problématiques environnementales est sans précédent : chaque année depuis 7 ans, 22,5 millions de personnes en moyenne ont été forcées de quitter leur région d'origine en raison du climat ou de catastrophes météorologiques. On estime ainsi que, d'ici 2020, plus de 60 millions de personnes pourraient migrer de l'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Nord et l'Europe.

Par conséquent, le risque que la crise migratoire actuelle devienne la nouvelle norme et suscite des bouleversements sociaux considérables, très difficiles à gérer, est réel. De ces migrations naissent d'inévitables conflits qui se multiplient. Ainsi, les affrontements provoqués par les problèmes d'accès à l'eau se traduisent par des conflits communautaires ou politiques dans de nombreux pays, susceptibles de s'accroître et de s'étendre aux pays voisins. Les exemples sont nombreux : Boko Haram a exploité les affrontements qui ont éclaté entre fermiers et éleveurs autour du lac Tchad, au nord du Nigeria ; en Syrie, qui a connu la pire sécheresse de son histoire entre 2006 et 2011 plongeant plus d'un million de paysans dans l'insécurité alimentaire, Daech accroît son pouvoir et son influence en confisquant les ressources en eau. Notons qu'au cours de la première décennie du XXI^e siècle, le nombre de conflits liés à l'eau a augmenté de 28 %.

Pour répondre de façon globale aux questions de changement climatique, Monique Barbut considère qu'un scénario alternatif est indispensable. « *Nous ne pouvons résoudre uniquement le problème par le changement des sources énergétiques, mais nous devons prendre également en compte la*

réhabilitation des terres dégradées. Il est possible aujourd'hui de restaurer certaines terres pour moins de 20 dollars par hectare, ce qui représente un investissement rentable à court terme et à plus long terme », affirme-t-elle.

Monique Barbut plaide pour que l'accord de Paris lance une initiative visant à réhabiliter 200 millions d'hectares. Selon elle, *« cela permettrait de réduire le réchauffement climatique, de rendre productives 12 % des terres dégradées et d'assurer les revenus de 500 millions de petits producteurs agricoles qui pourraient vivre de leurs terres. Autre avantage considérable, la productivité de l'eau augmenterait de 100 % »*. Une approche économique, simple et efficace.

« Nous avons besoin d'agir plus vite encore dans les régions les plus vulnérables, comme le Sahel. Nous soutenons et souhaiterions accompagner l'initiative de « la grande muraille verte » décidée par 11 pays africains qui souhaitent œuvrer ensemble contre la désertification, avec notamment la création d'un « green corps » composé de 5 000 à 10 000 jeunes venant de chacun de ces pays », ajoute-t-elle.

Quelles sont les solutions innovantes proposées par la FAO pour pallier les impacts du changement climatique sur l'agriculture mondiale ?

Pour Dominique Burgeon, directeur de la division des Urgences et de la Réhabilitation de la FAO, les enjeux sont connus et identifiés. *« Nous considérons que l'accroissement de la population mondiale jusqu'à plus de 9 milliards d'habitants en 2050 devrait impliquer mécaniquement une augmentation de 60 % des productions agricoles pour nourrir l'ensemble de la population. Les 2,5 milliards d'exploitants agricoles dans le monde contribuent à hauteur de 50 % à la production agricole mondiale. Or, ils sont régulièrement affectés de manière graduelle par les changements climatiques (augmentation des températures et des niveaux des rivières, vagues de chaleur ou de froid), mais sont aussi victimes de manière répétée et de plus en plus fréquente d'événements climatiques extrêmes (grandes sécheresses, inondations massives) »*, explique cet expert.

C'est dans cette optique que la FAO a décidé d'adopter une approche proactive pour renforcer la résilience. Les solutions proposées sont fondées notamment sur la technologie moderne : l'utilisation d'images satellitaires indiquant les zones de stress hydrique, la progression des sécheresses ou l'évolution de phénomènes de type El Niño permet la mise en place de systèmes d'alerte. Une réflexion est également en cours sur l'utilisation de drones pour suivre par exemple des essaims de criquets pèlerins ou pour évaluer les besoins en situation d'urgence. La FAO s'appuie également sur un système d'alerte par SMS, comme aux Philippines, pour favoriser la diffusion et la collecte d'informations, ainsi que sur l'élaboration de bulletins de météo, mis à la disposition des autorités agricoles locales, pouvant influencer et améliorer la planification des cultures.

Une autre composante du dispositif de prévention des crises consiste à identifier et à promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre dans certains pays et à les dupliquer, notamment en matière de gestion des sols et des eaux.

La réponse aux crises doit permettre principalement d'atténuer l'exposition future aux risques. À titre d'exemple, au Bangladesh, le dialogue avec les communautés locales a permis d'identifier une série de mesures plus durables, telles que la construction de moyens de protection et de stockage des récoltes ou la consolidation des bateaux de pêche, qui permettent ainsi de réduire les risques et de renforcer la capacité de résistance.

Le défi consiste aussi à pouvoir transférer aux petits agriculteurs le produit de la recherche agronomique.

« Soulignons également le développement d'innovations à caractère financier – transferts financiers, allocations monétaires, systèmes d'assurances – avec l'exemple des « caisses de résilience » mises en place dans de nombreux pays (en Amérique centrale et dans certains pays africains), qui permettent de combiner des transferts financiers avec des activités de gestion des risques, c'est-à-dire de mettre des fonds à disposition des communautés pour faciliter des prêts ou des achats collectifs. Dans les périodes de crise, il s'agit également de permettre, à travers l'octroi de financements directs, la reprise des activités de production afin de diminuer la vulnérabilité », détaille Dominique Burgeon.

A l'approche de la COP 21, un grand nombre d'ONG se sont mobilisées et ont rédigé collectivement un appel aux décideurs politiques pour réaffirmer la nécessité d'un engagement fort et ambitieux pour lutter contre le changement climatique.

LETTRE OUVERTE AUX ÉTATS-PARTIES DE LA COP 21

Stéphanie Rivoal

Présidente d'Action contre la Faim (ACF)

Cette lettre est titrée « Il est temps d'agir », car il importe d'aider sans délai les communautés les plus vulnérables. Nous pensons que vous, M. Laurent Fabius, président de la COP21, avez le pouvoir d'agir, et c'est pour cela que nous vous confions cette lettre à destination du secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon. Elle a déjà été signée par 66 organisations.

[Le texte de cette lettre est reproduit en intégralité à la fin du présent document.]

Ses principaux objectifs sont les suivants :

1. Éviter les crises humanitaires en s'attaquant aux causes du dérèglement climatique. Il s'agit surtout de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre l'objectif de zéro émission en 2050 et limiter le réchauffement à 1,5 °C. Il faut aussi protéger les écosystèmes ;

2. Réduire les effets des crises humanitaires en s'attaquant à la vulnérabilité des communautés, notamment en ce qui concerne la nutrition et l'hygiène, mais dans le respect de l'égalité ;
3. S'organiser aujourd'hui pour répondre aux conséquences actuelles et futures des crises humanitaires liées au dérèglement climatique, notamment pour faire face aux migrations qui vont fortement s'accroître ;
4. S'engager à tout mettre en œuvre pour appliquer ces mesures en prenant en compte les stratégies d'adaptation. Il faut aussi intégrer les droits humains, l'égalité entre les sexes, mais également prendre en considération les populations les plus vulnérables. Toutes ces mesures doivent être financées ; nous demandons que 5 % des aides publiques au développement de chaque pays soient consacrés aux plans de réduction des risques de catastrophe.

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Pascal Boniface

Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

Cette conférence est le point d'orgue d'une vaste concertation des associations humanitaires avant la conférence de Paris. L'idée était de réfléchir ensemble afin d'enrayer les effets négatifs des dérèglements climatiques ; les différents acteurs – États, société civile, ONG, entreprises, collectivités locales, etc. – ont en effet réussi à travailler ensemble. Le dérèglement climatique engendre des crises humanitaires, fait reculer le développement et il est donc légitime que les ONG s'emparent de cette question. Il y a des crises qui font la Une des journaux, mais également des tragédies silencieuses. Les trois témoignages, qui concernaient trois continents, ont été passionnants, notamment sur les impacts :

- sur l'alimentation, la structure familiale, les conflits et les migrations autour du lac Tchad, qui a perdu environ 90 % de ses ressources en eau ;

- en ce qui concerne l'imprévisibilité des inondations au Bangladesh où, chaque jour, environ 10 000 migrants fuient les zones touchées et où l'on ressent de graves problèmes en matière de santé et d'éducation ;

- ou, à propos des effets dévastateurs de la fonte des glaciers en Bolivie, sur la production agricole.

Ces trois intervenantes attendent un accord équitable et contraignant à Paris. Il faut que, dans tous les projets de développement (santé, alimentation, éducation), le changement climatique soit intégré. La migration, par ailleurs, s'avère être une stratégie d'adaptation face au changement climatique. De plus, on remarque que la production alimentaire n'augmente pas assez vite par rapport aux évolutions démographiques.

En ce qui concerne les solutions envisagées, il faut éviter l'arrogance face aux savoirs traditionnels, ne pas opposer urgence et développement, notamment s'agissant des financements, et concilier court et long terme. Un point positif est que tous les acteurs, dans leur diversité, s'accordent pour dire que la transition énergétique a commencé. Les décisions étant prises au niveau mondial, il faut agir dans le respect des souverainetés et aboutir à un accord des gouvernements, mais aussi de la communauté internationale dans sa globalité. Le défi est en passe d'être relevé, la société étant beaucoup plus impactée par le changement climatique que par d'autres sujets comme la prolifération des armes nucléaires. Sous l'impulsion des gouvernements, avec l'aide de la communauté scientifique, des entreprises, des ONG, des médias et de tous les acteurs, nous pouvons y parvenir.

Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Je vous remercie pour cette lettre que je vais vous aider à populariser ; je la remettrai au secrétaire général des Nations Unies ainsi qu'à l'ensemble des délégués à l'Assemblée générale.

L'esprit de la présidence française est d'écouter, d'avancer et de trouver des compromis. Je recevrai prochainement les ministres d'une cinquantaine de pays pour progresser sur deux problèmes majeurs : l'adaptation et le financement. Voici quelques points qui devront être abordés :

- Le dérèglement climatique n'est pas seulement un problème environnemental, mais également une menace pour le développement, la santé et la paix. Il s'agit d'un problème vital, car la vie de la planète est en jeu, qui dépend de la résolution de la plupart des autres questions. La nature des gaz à effet de serre implique que, dans cette course contre la montre, la question ne sera bientôt plus soluble.
- Quels objectifs fixer et comment y parvenir ? Nombreux sont ceux qui réclament une augmentation maximale des températures de 1,5°C car, à partir de ce seuil, les conséquences deviennent très lourdes. Je ne peux cependant dire aujourd'hui quel chiffre sera choisi. Concernant l'objectif de « zéro émission » en 2050, les discussions sont tout aussi âpres, car certains pays tirent l'essentiel de leurs ressources des carburants fossiles. Des objectifs à long terme, liés à des éléments concrets, s'avèrent donc nécessaires. Il est souhaitable qu'après la COP21 nous soyons plus prescriptifs, afin de ne pas imposer régulièrement le même effort.
- Comment réduire la vulnérabilité des populations ? Des progrès importants ont été effectués concernant la question majeure de l'adaptation ; des objectifs communs, des plans et des moyens financiers ont été mis en place. Le Fonds Vert consacra ainsi 50 % de ses ressources à l'adaptation et l'AFD la prendra en compte dans ses projets d'infrastructures. La réaction rapide face aux catastrophes fait également partie de nos priorités et nous allons travailler avec les pays vulnérables sur des mécanismes d'alerte.
- Au sujet des droits de la personne, plusieurs événements consacrés aux femmes et au climat seront organisés aux Nations unies, au Quai d'Orsay et au sein de la COP.
- Il faut enfin évoquer un problème essentiel : les déplacés climatiques. En l'absence d'action sur les conséquences du dérèglement, le nombre de réfugiés risque d'augmenter considérablement. Un groupe de pays se réunira prochainement à Genève afin de trouver des solutions opérationnelles.

Je terminerai mon propos par un regret : lorsque des responsables politiques clament qu'il est urgent d'agir, ils ne sont pas toujours écoutés par les populations. Lorsque des acteurs humanitaires argumentent aussi dans ce sens, elles les écoutent bien mieux. Nous devons donc unir nos efforts. Je serai un messager fidèle et, je l'espère, actif et victorieux, des propositions que vous avez formulées aujourd'hui.

ANNEXE 1 – Transcription des interventions

Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Madame la Présidente, Monsieur le directeur de l'IRIS, mesdames et messieurs, merci de cette lettre, qu'il convient désormais de populariser et d'en concrétiser les propositions. Fidèlement à la mission que vous m'avez confiée, je la remettrai au secrétaire général lors de l'Assemblée générale des Nations unies à la fin du mois de septembre. Je la ferai aussi partager à l'ensemble des délégués pour qu'ils gardent à l'esprit vos propositions durant leurs délibérations.

Quelques mots sur le plaisir du Quai d'Orsay de vous accueillir aujourd'hui. À moins de trois mois de la conférence de Paris, il est très important de faire entendre la voix des associations humanitaires internationales. Cette rencontre se déroule dans l'état d'esprit que nous souhaitons insuffler durant cette présidence française, fondée sur l'écoute, un niveau d'ambition élevé – il ne suffit pas de trouver un accord, et une certaine disposition au compromis, puisque la conférence agit par consensus. Au total, 197 parties extrêmement différentes devront trouver un accord, ce qui rend la conférence très difficile. Le week-end dernier, j'ai reçu une cinquantaine de ministres du monde entier pour avancer sur deux sujets majeurs : l'adaptation et le financement. Laurence Tubiana vous a présenté ce matin l'état des discussions, les difficultés, les points en suspens. Je ferai écho à quelques points que vous soulevez et à quelques-unes de vos propositions.

Premier point : l'idée que le dérèglement climatique ne soit pas simplement un problème environnemental, mais aussi, surtout et en même temps, une menace extrêmement grave pour le développement, la santé, la sécurité des populations et, finalement, pour la paix dans le monde. C'est vrai. En vérité, il s'agit d'un problème vital. Est en jeu la vie de la planète, des espèces et la nôtre. En outre, de la résolution ou non de ce problème dépend la résolution ou non de la plupart des autres sujets. Aucune région du monde n'est épargnée, et les plus pauvres sont les plus touchées. Enfin, contrairement aux autres problèmes souvent repoussés dans le temps, celui relatif aux gaz à effet de serre nécessite une résolution rapide en raison de leur durée de pollution de l'atmosphère (de quelques mois à quelques siècles selon la diversité de la nature). Si nous ne réglons pas la question rapidement, elle deviendra insoluble. Il ne s'agit donc plus d'une conférence comme les autres, mais véritablement d'une course contre la montre. Il est absolument indispensable d'aboutir à un accord ambitieux au mois de décembre, et de faire comprendre tous ces enjeux à nos populations. Comme s'interrogeait Claude Lévi-Strauss à la fin de *Tristes Tropiques*, sachant que le monde a commencé sans les hommes, se prolongera-t-il sans eux ?

Deuxième point : l'objectif à fixer et la manière d'agir. Vous proposez de limiter la hausse de la température à 1,5°C et d'atteindre un taux d'émission de gaz à effet de serre de 0 en 2050. C'est hautement souhaitable, mais l'objectif fixé dans les préparations de la conférence s'élève à une limite de 2°C. Or, de nombreux pays, dont les États insulaires, réclament cette limitation à 1,5 °C, car, dès ce seuil, ils seront déjà très gravement touchés par les effets du dérèglement. À ce stade de discussion, j'ignore quel chiffre sera choisi, mais il est scientifiquement exact que dès 1,5°C, les conséquences deviennent extrêmement lourdes. Concernant le taux d'émission, des discussions sont aussi en cours. Peut-on parvenir à faire partager l'objectif de 0 émission d'ici 2050 ? Comme c'était le cas lors du

dernier communiqué du G7, fixe-t-on un objectif plus général de décarbonation de l'économie mondiale, à savoir 0 émission nette d'ici la fin du siècle ? Les pays dont les ressources essentielles sont des énergies fossiles font preuve de réticence et de résistances très fortes au cours des discussions, et entendent avec difficulté le discours selon lequel, en raison du dérèglement climatique, nous devons nous orienter vers une économie décarbonée. Ainsi, j'ignore si, dès la conférence de Paris, nous pourrions dépasser l'objectif fixé.

Néanmoins, tout montre que nous devons fixer à la fois un objectif de court terme et un autre de long terme pour que chacun comprenne notre engagement.

Autre point : vous proposez que les contributions nationales incluent des éléments très concrets, par exemple sur la préservation des forêts et récifs coralliens. Je partage votre avis. Lors de la conférence de Lima, en décembre 2014, nous en avons discuté, mais n'avons pu nous accorder sur des critères précis, certains pays mettant en avant le caractère novateur de cet engagement. Néanmoins, certaines des 56 contributions publiées, représentant un peu plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre, détaillent avec une grande précision comment atteindre leurs objectifs. C'est très important pour la crédibilité de ces engagements et pour leur compréhension par nos concitoyens. Après la conférence de Paris, je souhaite que nous puissions être plus prescriptifs, mais auparavant, lors de la conférence, nous devons mettre en route des mécanismes, notamment le cycle de révision, qui nous permettront de ne pas faire le même effort méthodologique régulièrement. Si, dans un premier temps, nous inscrivons ces mécanismes dans le droit à défaut de pouvoir les traduire immédiatement dans les faits, ce sera déjà un progrès très utile.

Ensuite, comment réduire la vulnérabilité des populations directement touchées par le dérèglement climatique ? Cette question majeure, celle de l'adaptation, sera l'un des deux thèmes de la discussion du week-end prochain et préoccupe fortement les pays les plus vulnérables. Depuis que je m'occupe de ces questions, je constate que tous les pays prennent de plus en plus conscience de la nécessité de progresser sur ce sujet. Nous devons nous fixer comme objectif commun celui d'encourager tous les pays à se doter de plans nationaux d'adaptation et de dégager davantage de moyens financiers. D'où la décision positive prise par le conseil d'administration du Fonds vert : consacrer 50 % de ses ressources à l'adaptation. En règle générale, nous tendons, avec mes homologues, vers le même objectif de taux de financement pour l'adaptation. Vous souhaitez aussi que les bailleurs fassent de l'adoption de plans nationaux d'adaptation un critère d'attribution de l'aide. S'agissant de la France, j'ai demandé à l'AFD de prendre systématiquement en compte ce critère dans les projets financiers d'infrastructures, notamment en Afrique, pour éviter le gaspillage.

Vous insistez aussi sur des mesures de réactions rapides face aux catastrophes. Là encore, nous partageons la même conviction. La secrétaire d'État Annick Girardin est particulièrement chargée de travailler sur la généralisation, avant 2020, de la couverture des pays les plus vulnérables par des mécanismes d'alertes précoces face aux phénomènes météorologiques extrêmes. D'après nos évaluations, nous devons mobiliser 100 M€ d'ici 2020. Nous y travaillons, et la conférence de Paris devrait se traduire par des résultats très concrets dans ce domaine.

Je partage également votre vision des droits de la personne (hommes et femmes). Un certain nombre d'événements « femmes » auront lieu au cours des semaines à venir ; un premier événement sur les

femmes et le climat se tiendra lors de l'assemblée générale des Nations unies fin septembre, un second au Quai d'Orsay en octobre, et un troisième pendant la COP elle-même.

Enfin, la question des personnes déplacées. Votre constat est malheureusement juste, ainsi que le rapprochement que vous avez fait. Actuellement, nous connaissons une crise migratoire en Europe, avec quelques centaines de milliers de réfugiés, dont vous observez les lourdes conséquences. Si nous n'agissons pas assez ou pas assez vite contre le dérèglement climatique avec ses conséquences sur les sécheresses, les famines, les inondations, et sur la question de la sécurité, des millions de personnes seront concernées par les questions migratoires. J'aurai l'occasion de discuter de ce sujet avec mon homologue allemand, puis nous nous rendrons, dans quelques semaines, au Bangladesh. Il apparaît nécessaire pour la communauté internationale d'agir sur l'atténuation des effets du dérèglement et sur l'adaptation des populations, tout en faisant preuve de solidarité pour trouver des solutions pour les personnes contraintes de quitter leur environnement à cause des catastrophes naturelles ou autres événements liés au climat. En octobre, un groupe mis en place suite à la conférence de Cancun en 2011, auquel appartient la France, se réunira en octobre prochain à Genève. J'espère que nous parviendrons à des propositions opérationnelles, à la fois pour mieux anticiper ces migrations et aussi pour définir une sorte de charte de principes communs concernant ces futurs migrants.

Sur ce sujet, il convient à la fois de parler et d'agir. Je remercie donc tous ceux qui sont présents aujourd'hui, ceux qui ont pris l'initiative de cette réunion, parce qu'elle donne une dimension tout à fait essentielle à la préparation de la conférence de Paris. Je termine par un constat : lorsque des responsables politiques disent qu'il est urgent d'agir, les populations les écoutent d'une oreille peu attentive. Lorsque des acteurs humanitaires argumentent aussi dans ce sens, elles les écoutent bien mieux. Nous devons donc unir nos efforts pour l'essentiel. Je serai un messenger fidèle et, je l'espère, actif et victorieux, des messages que vous avez passés aujourd'hui.

Laurence Tubiana

Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique

Ouvrir la réflexion sur le sujet du dérèglement climatique et des crises humanitaires représente une excellente idée, même si, d'un point de vue juridique et politique, nous sommes encore loin de saisir complètement l'enjeu et d'y répondre.

Une petite réflexion liminaire : il n'y a que des femmes sur le plateau, alors que ce n'est pas un débat sur les droits des femmes ! Cela prouve que tout cela bouge.

Il faut éviter les clichés, mais nous avons tous en tête les drames récents amplifiés par le dérèglement climatique : Philippines, Vanuatu, la Dominique, etc. Et au-delà de ces événements extrêmes, il y a des tragédies silencieuses : la désertification, la montée du niveau des océans, la salinisation des sols, etc. Cela contribue à alimenter les crises politiques et sécuritaires. Autour du Sahel ou de l'Afrique de l'Ouest, ce sont les sécheresses, par exemple, qui ont nourri les conflits. « Nous venons de perdre plusieurs décennies de développement », ont ainsi affirmé certains représentants des pays touchés.

La conférence de Paris ne doit pas déboucher seulement sur un accord entre gouvernements, ce qui est notre mandat premier pour le travail qui a commencé à Durban, il faut aussi mobiliser la société, les ONG, les communautés, les entreprises, les collectivités locales. C'est cela qui fera la réussite de Paris. On ne parle pas d'un accord qui va simplement créer du droit : ce sera un catalyseur d'actions à tous les niveaux. Lorsqu'on regarde les contributions qui sont arrivées aujourd'hui pour la COP21, un peu moins de 60, qui représentent les engagements des pays, nous savons d'ores et déjà que cela ne nous permettra pas de nous mettre sur une trajectoire compatible avec l'objectif d'une limitation de l'augmentation des températures en dessous de 2°C. Il y a encore beaucoup d'hypothèses et d'incertitudes. On a pourtant besoin d'un accord qui puisse remplir plusieurs missions essentielles : fixer un cap pour l'action internationale. L'objectif de température (hausse inférieure à 2°C d'ici la fin du siècle) devrait se traduire par un objectif de limitation d'émission de gaz à effet de serre, mais ce ne sera pas facile. Tous les efforts de la diplomatie française vont dans ce sens. L'adaptation est aussi un point spécifique qui doit figurer au cœur de l'accord de Paris. Cette adaptation a été longtemps négligée, tout d'abord parce qu'on ne percevait pas les effets concrets du changement climatique sur le terrain. Aujourd'hui, on voit donc que les crises humanitaires liées aux crises climatiques ont intégré l'accord. Mais ce n'est pas suffisant.

La première bataille était que tous les pays fournissent des contributions, car ce n'est pas uniquement un groupe limité de pays qui peut délivrer la solution. Cela, nous l'avons obtenu avant Paris. La deuxième bataille : l'objectif de long terme est évidemment le cap que nous devons nous donner, mais en instaurant des mécanismes capables de rehausser les objectifs au cours du temps.

Il faut aussi adopter une règle de bonne conduite avec une impossibilité de revenir en arrière sur les engagements pris. Malheureusement, après le protocole de Kyoto, nous avons vu des pays revenir en arrière.

Il faut enfin que cet accord soit créateur de transparence et de confiance. Un élément déterminant sera la mise en place d'un système commun de rapportage et de vérification, pour pouvoir attester de la véracité des efforts engagés, notamment évaluer les réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Le seul outil que nous pouvons utiliser dans ce sens, en l'absence d'actions en justice, est la transparence des actions, la publication des résultats, l'ouverture au public à la critique et à la vigilance de la société qui regarde les gouvernements en train d'agir. Cette transparence est aussi l'outil central de la mise en œuvre de cet accord.

Enfin, les financements et les renforcements technologiques sont une autre pièce du puzzle. Ils permettront aux pays en voie de développement de s'engager dans une économie résiliente et sobre. Beaucoup n'y croient pas encore et ne pensent pas que ce soit bénéfique pour leur économie.

Alors, rapidement, où en sommes-nous ? Oui, nous avons beaucoup rapproché les points de vue. Mais, avec 195 pays, les choses ne sont pas simples. Un texte concis, complet, clair et cohérent doit voir le jour d'ici fin octobre pour être la base des négociations jusqu'à Paris, ce qui est rare pour ce type de rencontres, où les accords sont souvent arrachés au dernier moment.

Sur le fond, beaucoup de points restent difficiles à trancher : sur la différenciation, entre pays développés et pays en voie de développement ; sur les responsabilités en matière de financement ; sur la protection de la souveraineté. L'engagement de 100 Mds\$ par an d'ici 2020 a été conforté, notamment lorsqu'on a réuni à Paris, dans cette même salle, les ministres d'environ 60 pays. On a constaté que nous étions d'accord sur un grand nombre de points, comme les principes de transparence et de clarification en matière de financements. La méthode proposée par la présidence française est de confier à l'OCDE et à un institut de recherche indépendant, le *Climate Policy Initiative*, la mise au clair de la finance climat. En octobre à Lima, tout le monde pourra voir le rapport de l'OCDE. L'ambiguïté autour de la « finance climat » devrait ainsi se dissiper. Les pays qui mettront sur la table leurs plans de réduction d'émission et d'adaptation auront des financements multilatéraux, bilatéraux, privés, grâce à la définition collective de la « finance climat ».

Nous avons aussi accompli un progrès important pour la définition globale d'un objectif d'adaptation, pour se donner des métriques en matière de réduction des impacts du changement climatique.

Nous avons aussi abordé la question sensible et essentielle des pertes et dommages. Au-delà d'un certain nombre d'efforts, on ne peut en effet plus s'adapter, reconstruire. C'est par exemple ce qui arrive aujourd'hui à la Dominique, qui a été récemment touchée par un typhon. Ce sujet est extrêmement polémique : comment mesurer le prix de tout ce qui a affecté les victimes, et qui en est responsable ? On a trouvé une façon de traiter le sujet, c'est ce qu'on verra sans doute dans l'accord de Paris.

Nous sommes finalement en bonne voie, même si on peut croire que l'on fait du surplace. Il est encore temps, notamment parce que tous les pays veulent conclure à Paris, d'adopter un accord international et universel. Ce n'était pas le cas en 2009, et il y a maintenant une mobilisation sans précédent de la société civile, notamment des associations, déterminante pour amener les dirigeants à être sérieux et délivrer à temps cet accord dont nous avons besoin.

Pascal Boniface

Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

Monsieur le ministre, mesdames, messieurs les ambassadeurs, chers amis,

Cette conférence est le point d'orgue d'une vaste concertation des associations humanitaires sur le changement climatique et le dérèglement, et la conférence de Paris à venir. L'idée était de réfléchir ensemble sur le coût des choix politiques sur la vie de l'homme, sur son environnement et agir pour essayer d'en enrayer les effets pervers. Les États, mais aussi les acteurs non-étatiques dans leur diversité – ce que l'on appelle la société civile internationale, les ONG, les scientifiques, les opinions publiques, les médias, les collectivités locales et les entreprises – ont travaillé ensemble pour parvenir à des objectifs communs. Le dérèglement climatique engendre des crises humanitaires et fait reculer le développement. Il est donc tout à fait légitime que des associations humanitaires et de développement s'occupent de cette question, qui n'est pas uniquement scientifique ou environnementale. L'action des ONG est impactée et doit prendre en compte ce défi majeur pour l'avenir de l'humanité. Il y a à la fois des crises qui font la Une des journaux et des tragédies silencieuses qui viennent grignoter l'avenir de la vie sur la planète. Il y a, à l'heure où l'on parle, des flux migratoires : 22 millions de migrants sont liés au dérèglement climatique, et, si rien n'est fait, il y en aura 250 millions à l'horizon 2050. On voit bien l'ampleur des défis qui nous sont adressés.

Nous avons eu droit à trois témoignages formidables, de trois pays différents, de trois continents différents et qui ont fait ressortir les points communs de l'impact du dérèglement climatique pour ces trois pays. Au Tchad, depuis dix ans, c'est le changement de saison qui provoque une crise alimentaire venant impacter les structures familiales et créant des flux migratoires qui, eux-mêmes, peuvent entraîner des conflits intra et intercommunautaires, qui peuvent se transformer en conflits internationaux. Par exemple, 90% de l'eau du lac Tchad a disparu sur les dix dernières années. La phrase choc « lorsque le ventre est vide, la tête ne réfléchit pas », donne l'idée de l'impact de la crise alimentaire sur la conflictualité dans cette région. Au Bangladesh, le mot est « imprédictibilité » : comment vivre lorsque que l'on ne peut ni prévoir ni se projeter ? Chaque jour, 10 000 migrants liés au changement climatique vont vers la capitale, qui compte déjà 18 millions d'habitants. On voit les difficultés qui se posent, tant pour les zones de départ que les zones d'arrivée. Lorsque l'on ne peut pas prévoir, que ce soit les questions d'éducation, de santé ou d'alimentation, tout est remis en cause. En Bolivie, la fonte des glaciers vient atteindre par répercussion l'agriculture familiale et la production agricole. Elle affecte bien sûr en premier lieu les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les principales victimes.

Et la réponse, lorsque l'on a demandé à ces trois témoins ce qu'ils attendaient de la conférence de Paris, est l'attente d'un accord contraignant mais équitable - un mot rappelé avec force. Il a également été rappelé qu'au Bangladesh, l'augmentation des températures limitée à 1,5°C n'est pas suffisante pour enrayer ce phénomène et qu'il faut aller au-delà de cette limite. D'un point de vue bolivien, il est « simplement » nécessaire d'agir à tous les niveaux.

Tous les projets doivent intégrer le changement climatique, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'alimentation et le développement. Car l'immigration est une stratégie d'adaptation par rapport aux défis climatiques ; elle est subie, elle n'est pas volontaire mais il n'y a parfois pas d'autres choix que

de partir – pas seulement pour fuir la guerre civile mais aussi lorsque les besoins en alimentation sont insuffisants ou que le ravitaillement en eau n'est plus possible. Du fait de l'augmentation de la population et de la démographie mondiale, la production agricole doit augmenter de 60% d'ici 2050. Mais s'il y a moins de production du fait du dérèglement climatique avec une population mondiale grandissante, les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont mineurs par rapport à ceux auxquels nous devrions faire face d'ici trois décennies.

Parmi les conclusions qui ont été faites (et elles sont nombreuses), il faut éviter l'arrogance face aux savoirs traditionnels, mais cumuler l'innovation et la valorisation des savoir-faire traditionnels qui ne sont pas assez mis en valeur. Il faut également faire converger les financements pour l'urgence et pour le développement, ne pas opposer ces deux notions qui sont complémentaires. Il faut, dans l'action politique ou dans l'action humanitaire, concilier le court et le long terme : ne pas injurier l'avenir pour des solutions à court terme.

Dans les conclusions positives, il a été dit que la transition énergétique est en route, quoiqu'un peu plus longue que prévue, mais on ne se pose plus la question de savoir si le processus est enclenché. Tout le monde, tous les acteurs étatiques sont d'accord – dans leur diversité – mais il y a encore des obstacles, des verrous à la fois économiques et technologiques. Cependant, la décision est prise au niveau mondial, d'un point de vue politique.

Il faut bien entendu de la responsabilité en matière de financement, il faut lier le respect des savoirs traditionnels locaux et les souverainetés sur le plan global. La conclusion qui peut être tirée de cette matinée, c'est que nous sommes à temps pour réussir la conférence de Paris. En effet, tout le monde veut réussir ; non seulement les États et les gouvernements mais également les autres acteurs de la société internationale. Il faut aboutir à un accord des gouvernements mais également à une mobilisation de la société internationale dans sa diversité. On parle souvent de la communauté internationale pour célébrer ses succès et, effectivement, lorsque les médias en parlent, c'est plutôt pour souligner son incapacité à réussir un accord plutôt qu'à le mettre en valeur. Certains disent que la communauté internationale est un peu comme le monstre du Loch Ness : tout le monde en a entendu parler, mais personne ne l'a jamais vue car elle a du mal à se mettre d'accord.

Le défi est certainement en passe d'être réussi, pour qu'à la conférence de Paris, la société internationale se mette enfin d'accord sur un défi majeur qui est le défi sécuritaire le plus important de l'humanité – et pas seulement sur les questions environnementales. L'avenir de l'humanité est beaucoup plus impacté par le changement climatique que par la prolifération des armes nucléaires que l'on désigne souvent comme un défi stratégique. C'est vraiment le défi majeur, y compris en termes de sécurité humaine et stratégique. Sous l'impulsion des gouvernements, avec l'aide de la communauté scientifique, des ONG, du public, des médias, des collectivités locales et des entreprises, nous souhaitons que la conférence de Paris soit un succès – que la communauté internationale soit enfin digne de ce nom – et que l'on puisse avancer. Ce n'est pas impossible et je crois que nous pouvons y parvenir.

ANNEXE 2 – Lettre ouverte aux Etats-parties de la COP 21

IL EST TEMPS D'AGIR

Lettre ouverte des ONG et associations humanitaires relative aux impacts du dérèglement climatique sur les crises humanitaires

La fréquence et l'intensité des crises liées aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine ne cessent d'augmenter dans le monde. Nous, ONG et organisations de la société civile qui intervenons dans ces contextes, nous sentons concernées par la menace globale que représentent le dérèglement climatique et ses impacts sur les populations. Nous appelons donc les chefs d'États à ne pas considérer les conséquences du dérèglement climatique comme des événements exceptionnels et imprévisibles sur le chemin du développement, mais bien comme une menace à long terme pour la pérennité du développement lui-même.

Le dérèglement climatique est un facteur d'aggravation des crises humanitaires et constitue de ce fait un défi majeur tant pour les gouvernements que pour les acteurs humanitaires non gouvernementaux. Ses multiples conséquences ne se limitent pas uniquement aux écosystèmes mais affectent, directement ou indirectement, la survie des populations, leurs moyens de subsistance, et génèrent tensions sociales et pertes économiques.

En 2014, 87%¹ des catastrophes naturelles recensées étaient liées au climat. 22,4 millions de personnes ont été déplacées du fait de phénomènes climatiques en 2013 et 250 millions² pourraient l'être d'ici 2050. Le dérèglement climatique dégrade également les conditions d'hygiène et de santé, accroissant la vulnérabilité des populations face aux catastrophes. Le réchauffement climatique favorise la propagation de maladies à transmission vectorielle comme le paludisme qui pourrait provoquer à lui seul 60 000³ victimes supplémentaires par an entre 2030 et 2050. Parmi les groupes de population touchés, les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées et populations autochtones) sont également les plus démunies face à de telles crises et seront les plus sévèrement frappées. En effet, le dérèglement climatique continuera d'aggraver les crises liées à l'insécurité alimentaire et hydrique, exposant 600 millions⁴ de personnes supplémentaires à la faim d'ici 2080 et 40%⁵ de la population mondiale aux pénuries d'eau d'ici 2050. Dans le contexte d'États fragiles ou en guerre, les populations les plus pauvres sont les plus durement touchées par le dérèglement climatique, augmentant le risque d'affrontements, générant

¹ UNISDR, *The Economic and Human Impact of Disasters in the last 10 years*, base de donnée EM-DAT 2014, Centre de Recherche pour l'Epidémiologie des Catastrophes Naturelles (CRED), Munich Re.

Ce pourcentage est en nette augmentation, il y a vingt ans, 75% des catastrophes naturelles étaient liées au climat. Consulté le 3 août 2015 http://www.unisdr.org/files/42862_economichumanimpact20052014unisdr.pdf

² IDMC-NRC, 'At a glance: Global Estimates 2014 : people displaced by disasters'.

Consulté le 3 août 2015 <http://www.internal-displacement.org/assets/library/Media/201409-globalEstimates-2014/At-a-glance-global-estimates-2014-17Sept2.pdf>

³ OMS, *Changement climatique et santé*, Aide-mémoire N°266, Centre des médias, révisé en août 2014.

Consulté le 3 août 2015 <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/en/>

⁴ PNUD, *La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, Rapport mondiale sur le développement humain 2007/2008.

Consulté le 3 août 2015 http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/268/hdr_20072008_en_complete.pdf

⁵ OCDE, *Les conséquences de l'inaction*, Perspectives de l'environnement à l'horizon 2050, Publication OCDE, 2012.

Consulté le 3 août 2015 <http://www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives/49848948.pdf>

des tensions sociales associées aux déplacements massifs de populations et alimentant l'apparition de conflits liés à l'accès aux ressources.

L'enjeu n'est plus uniquement d'ordre technico-scientifique, il est désormais politique. A l'heure où les dirigeants internationaux s'engagent pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) et cherchent à améliorer la réponse humanitaire au travers du Sommet Humanitaire Mondial de 2016, un développement dit durable ne pourra être atteint si les impacts du dérèglement climatique ne sont pas significativement réduits. Nous appelons donc l'ensemble des acteurs engagés dans les ODD à inciter les parties prenantes des négociations de la COP21 à conclure un accord ambitieux qui soulignerait le lien entre dérèglement climatique et crises humanitaires et limiterait le réchauffement planétaire à 1,5°C. Les acteurs humanitaires peinent déjà à répondre au nombre croissant de crises intenses et simultanées qui éclatent actuellement dans le monde mais s'efforceront de faire face aux nouveaux troubles dans un monde où la température augmenterait de plus de 1,5°C. Ils n'auront, néanmoins pas les moyens de répondre aux effets cumulés d'une augmentation de 3°C de la température du globe.

Les états se doivent de saisir l'opportunité offerte par la COP21 afin de s'attaquer simultanément aux défis du dérèglement climatique, de l'accroissement du nombre de crises humanitaires et des obstacles à un développement durable, afin d'aboutir à des décisions ambitieuses dans le cadre de ces négociations.

Dans le but de prévenir les crises humanitaires et sauver des vies, un accord ambitieux, conforme aux ODD, engage à :

I. Éviter les crises humanitaires en s'attaquant aux causes du dérèglement climatique

- Réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dans le but d'atteindre l'objectif zéro émission d'ici 2050 et de limiter le réchauffement en dessous de 1,5°C, en transférant par exemple les fonds actuellement dédiés aux subventions des énergies fossiles vers des investissements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Définir des objectifs nationaux pour la préservation des forêts, des mangroves et des récifs coralliens et encourager le développement des pratiques agro-forestières et agro-écologiques pour favoriser la reforestation ainsi qu'une meilleure utilisation des sols.

II. Réduire les effets des crises humanitaires en s'attaquant à la vulnérabilité des communautés

- S'assurer que toute action relative au dérèglement climatique (mitigation et/ou adaptation) prenne en compte et intègre la nutrition et la sécurité alimentaire dans tous les plans d'adaptation, compte tenu du nombre considérable de crises alimentaires parmi les crises humanitaires. Le modèle de l'agro-écologie, qui intègre des critères environnementaux tels que la faible émission de carbone, le respect du principe d'équité sociale et le renforcement de la résilience doit être promu comme la solution pour lutter à la fois contre le dérèglement climatique et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

- Accroître les mesures se rapportant à l'hygiène et l'assainissement dans tous les plans d'adaptation, de réponse aux crises et de financement d'urgence sachant que la santé et l'accès aux besoins fondamentaux sont des thématiques centrales dans les stratégies d'adaptation et de résilience au dérèglement climatique.
- Le PNUD⁶, le BNURRC⁷ et la CCNUCC⁸ doivent collaborer afin de mettre en place un cadre d'évaluation commun pour mesurer les progrès en matière de résilience pour toutes les actions post-2015, en ventilant les données concernant les différentes catégories de populations vulnérables.
- Créer ou renforcer les plateformes multi-parties pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et/ou la stratégie d'Adaptation au Changement Climatique (ACC) afin d'améliorer la communication transdisciplinaire et la redevabilité à tous les niveaux. Les gouvernements doivent mettre en place des objectifs nationaux ambitieux ainsi que des indicateurs régionaux permettant d'évaluer la résilience de toutes les politiques post-2015. Ces politiques devront être corrélées avec les Plans Nationaux d'Adaptation et les plans de Réduction des Risques de Catastrophes.

III. S'organiser aujourd'hui pour répondre aux conséquences actuelles et futures des crises humanitaires liées au dérèglement climatique

- Inclure la planification des conséquences du dérèglement climatique, dont les migrations et déplacements, dans toutes les stratégies, au niveau régional comme au niveau mondial afin d'assurer une répartition équitable des conséquences de déplacements de populations et d'intégrer la prise en charge des pertes et dommages de façon cohérente et globale.

IV. S'engager à tout mettre en œuvre pour appliquer les mesures ci-dessus

- Les stratégies d'adaptation doivent prendre en compte le contexte et la fragilité des États afin d'avoir un impact durable et global.
- Les politiques climatiques doivent intégrer les normes existantes relatives aux droits de l'Homme, notamment l'égalité et l'équité entre les sexes, afin d'aboutir à des changements positifs durables. De plus, les plans d'action doivent inclure les populations les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées et populations autochtones) pour renforcer leur résilience par rapport aux risques climatiques et permettre leur participation et leur émancipation.
- Toutes les mesures pour réduire les conséquences des crises humanitaires liées aux dérèglements climatiques devront bénéficier d'un financement suffisant. Les gouvernements doivent consacrer 5% de leur Aide Publique au Développement (APD) aux plans de Réduction des Risques de Catastrophe

⁶ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

⁷ BNURRC : Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes

⁸ CCNUCC : Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

(RRC). Le budget alloué aux programmes RRC locaux, aux stratégies locales et aux projets de renforcement de compétences doivent représenter 50% du budget global des RRC⁹.

- Les bailleurs de fonds doivent intégrer la mise en place de programmes de résilience sur le long terme, comme critère d'attribution de leur APD, en intégrant des indicateurs de résilience dans les demandes de financement.

⁹ Joint Civil Society Organizations Statement, '*Ensuring Sustainable Development: The need to invest in disaster risk reduction*', 15 juin 2015. Consulté le 3 août 2015

https://www.bond.org.uk/data/files/Joint_CS0_statement_on_DRR_in_FFD_FINAL_120615.pdf

Global Humanitarian Assistance, *Disaster Risk Reduction - spending where it should count*, 2012.

Consulté le 3 août 2015 <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/disaster-risk-reduction-spending-where-it-should-count>

Liste actualisée des organisations signataires (*incluant les associations ayant signé après le 9 Septembre*):

1. ACTED
2. Acting for Life
3. ACDA - Association Congolaise pour le Développement Agricole
4. ActAlliance
5. Action Contre la Faim – ACF International
6. ADRA Timor-Leste - Adventist Development and Relief Agency Timor-Leste
7. AFAD Mali
8. Agrisud International
9. Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
10. ALIMA
11. Alliance2015
12. Amel association international
13. ApiFlorDev
14. APEDDUB Bizerte
15. Association of Community Forest Management of Zanzibar
16. Aviation Sans Frontières
17. Bolivia Inti – Sud Soleil
18. BPW France
19. Carbon Market Watch
20. Care International
21. Carré-Géo & Environnement
22. CARI
23. CCFD-Terre Solidaire
24. Center for Development of Community Initiative and Environment
25. Center for International Environmental Law
26. Chaîne de l'Espoir
27. Climate Action Network Europe
28. CliMates
29. Comité d'Action et de Réflexion pour le Sahara Occidental
30. Concern Worldwide
31. Coordination Humanitaire et Développement
32. Coordination Sud
33. Cordaid
34. Croix-Rouge française
35. Development Workshop France
36. Diakonie Katastrophenhilfe
37. Eau Vive Internationale
38. Electriciens sans frontières
39. ENDA Tiers Monde
40. Entrepreneurs du monde
41. Ethnik
42. Environmental and Energy Study Institute
43. ESDO - Eco-Social Development Organization
44. EVA - Ecologie du Village Association
45. Fédération Internationales des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
46. Fondation France Libertés
47. Friendship
48. GERES
49. GNDR
50. Gold of Bengal
51. Handicap International
52. HELVETAS Swiss Intercooperation
53. Iniciativa Construyendo Puentes
54. ICCO Cooperation
55. Johanniter International Assistance
56. La Guilde Européenne du Raid
57. La Voute Nubienne
58. Lead Tchad
59. Maasai Community Outdoor Educators
60. MEDAIR
61. Médecins du Monde
62. Mom loves Taiwan
63. Monde Volontaire au Développement
64. OCEAN - Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature
65. OPALS - Organisation Panafricaine de Lutte pour la Santé
66. Organisation Humanitaire et de Développement
67. Organisation Tamaynut-Maroc
68. OXFAM France
69. Plan International France
70. Première Urgence Internationale
71. Réseau Action Climat
72. Save the Children International
73. Save the Earth Cambodia
74. Secours Catholique-Caritas France
75. Secours Islamique France
76. Sociedad Amigos del Viento
77. Solidarités International
78. SOS Villages d'Enfants
79. SOS Enfants sans Frontières
80. St John of God Health Care Social Outreach Timor-Leste
81. Triangle Génération Humanitaire
82. UNICEF France
83. UNOADD - Union des Organismes d'Appui au Développement Durable
84. URD
85. WECF
86. Women Environmental Programme Burkina Faso
87. 350 DC